# REMARQUES 

Sur un Ouvrage intitulé,
Lettre fur C Origine de l'Imprimerie, Éc.

## POUR

fervir de fuite au Traité De l'Origine $\mathcal{E}$ des productions de l'Imprimerie primitive en taille de bois.
PAR
M. Fournier le Jeune.


A PARTS,
De l'Imprimerie de J. barbou.

> M. D C C. LXI.



Digtread by Google


##  SURUN OUVRAGE

INTITULE,

Leitre fur l'Origine de l'Imprimerie.

等N nouveau nuage vient encore de fe répandre fur la partie hiftorique de l'Imprimerie ; mais les vapeurs dont il eft formé font fi légères, quil fera facile de les diffiper.

- Il y a dix-huit mois que je rendis publiques les Obfervations que j’avois faites fur un Ouvrage ayant pour titre, Vindicio Typographica, par M. Schœepflin, Profeffeur en l'Univerfité de Strasbourg. Je relevois dans cet Ouvrage des fautes effentielles fur l'hiftoire \& la pratique de l'Imprimerie : je fuis entré dans des détails, A ij
\& j’ai fourni des preuves. Ce font les Obfervations que j'ai faites fur ce livre, qu'on attaque, non en entrant dans quelque détail de l'Art, \& en détruifant mes preuves, mais en combattant ma Logique. C'eft un nouveau moyen d'inftruire fur les Arts, inventé par Monfieur B. . . . . Miniftre de la R. P. R. qui, fans la moindre connoiffance de l'Art même dont il parle, veut bien entrer en lice avec moi par un petit Ouvrage intitulé, Lettre fur l'Origine de l'Imprimerie, qu'il vient de faire imprimer fous la dénomination de Strasbourg.

C'eft fur cette Lettre que je vais propofer mes Remarques; elles ferviront à faire connoître que M. B. . . a eu tort d'écrire fur une matière qui lui eft tout-à-fait étrangère, \& à prouver combien il eft dangereux, en général, pour l'hiftoire des Arts, que des perfonnes qui ne les connoiffent pas, s'avifent d'en parler, \& de vouloir décider fur des faits de pratique. Si la lettre que je vais réfuter étoit écrite fur tout autre Art, tel que la
TYPOGRAPHIQUES. ;

Peinture, l'Architecture, l'Horlogerie, \&c. dont les connoiffances hiftoriques $\&$ pratiques font plus répandues, elle n'auroit befoin d'aucune réponfe; mais il n'en eft pas de même de l'Art Typographique, les connoiffances que l'on en a font communément accompagnées de tant de préjugés, que l'on eft obligé de répondre férieufement aux chofes les plus abfurdes.
M. B. . . fentant jufqu'à un certain point fon infuffifance dans la matière qu'il traite, dit, en parlant de moi: Comme je ne veux attaquer principalement que fa logique, Ė que je prétends être auflı bon Logicien qu'il eft habile Fondeur, je m'en rapporterai au jugement du Public; puis il ajoute: J'ai dit que je n'attaquerai principalement que la logique de M. Fournier, É par conféquent je pourrai me difpenfer de faire d'autres obfervations fur les écrits de ce Fondeur. On voit par-là que la première démarche de cet Auteur eft un faux pas qui le fait reculer. Il importe peu au Public que je fois bon ou mau-

A iij
vais Logicien ; mais il lui feroit peutêtre utile d'apprendre par des faits en quoi je me fuis trompé au fujet des erreurs typographiques que j’ai relevées dans l'Ouvrage de M. Schœpflin \& dans ceux de divers Auteurs : c'auroient été autant de faits éclaircis. Pour cela, il falloit s'arrêter aux chofes, $\& x$ non aux mots ; mais notre Auteur n'en fait pas davantage.: Voyons donc fa logique, \& fuivons-le pied à pied.

Il prend d'abord un ton ironique $\&$ continue de même, comme s'il avoit, dans la partie qu'il traite, une fupériorité de connoiffances qui pût lui donner de l'orgueil ; il commence par citer infidèlement, en jetant du ridicule fur deux faits que j’ai rapportés. Le premier eft le dépériffement des Arts caufé par les ravages des Gots, des * Huns, des Vandales, \&c. fait connu de tout le monde, dont je n'ai parlé qu'en paffant à caufe de l'analogie qu'il avoit avec mon fujet, \& que je me fuis contenté de rapporter en peu de mots, loin de prétendre l'annoncer comme une découverte, ainfi que le
dit notre critique. Le fecond regarde Sebaftien Brant. M. B. . . me fait dire que cet Auteur n'a été que le Graveur des Eftampes de la Nef des Foux. Voici mon texte mot pour mot. Sebaftien Brant, autre Graveur, fit en $\mathbf{1 4 9 0}$ cent figures d'apres Jacques Locher*, que l'on yoit dans un liver intitule, $S_{\text {TULTIFE- }}$ ra Navis. On ne trouvera pas là ce que qui ôte à Sebaftien Brant fa qualité de Poëte, dont je ne devois point parler, attendu qu'elle étoit étrangère à mon fujet.

Avec la même fagacité \& la même logique il nomme la plus grande partie des Auteurs dont j’ai relevé les erreurs ou les préjugés dans ma feconde Differtation fur l'Origine de l'Imprimerie, \& il en fait une lifte qu'il accompagne de notes de fa façon, auxquelles il met des guillemets pour faire entendre que c'eft mon texte qu'il cite ; par ce moyen il me fait dire toutes les fatifes quil veut, comme celle-ci : Ces

[^0] truire aucun des faits que j'ai allégués contre ces Auteurs, \& cela pour de bonnes raifons à lui connues; il fe contente de conclure firituellement que tout le monde a tort, \& que moi feul a raifon.

Pour donner du fel à cette fine plaifanterie, il falloit laver ces Auteurs des erreurs que je leur reproche, \& faire voir qu'ils ont tous eu raifon; ce qui auroit été d'autant plus facile à M. B... qu'il en parôt convaincu, quoique ces Auteurs foient d'avis différens, tant eft grande fa pénétration dans cette partie. Mais comme il n'a point infirmé mes remarques, elles fubfiftent encore dans leur entier, \& il demeure pour conftant, jufqu'à ce qu'on ait fait voir le contraire, que ces Auteurs, quoique célèbres d'ailleurs pour la plû̀part, fe font trompés en certains points, \& que c'eft moi (ignare fuivant M. B... ) qui ai relevé leurs er-

## Typographiques.

reurs, \& qui vais auff, avec fa permiffion relever les fiennes. J'avouerai cependant que je fuis réellement fâché de ce qu'il m'oblige de revenir à la charge fur celles de $\mathbf{M}$. Schœpflin, auffi eftimable par fon mérite perfonnel que diftingué par fes connoiffances littéraires.

Cet Auteur, qui paroit n'avoir pas fait une étude particulière de ce qui concerne l'Imprimerie, avoit avancé il y a vingt ans dans une Differtation inférée parmi les Mém. de l'Acad. des B. L. \& cela fans preuves \& fans vraifemblance, que Schoiffer avoit inventé les Caractères de fonte vers 145 2. J'ai oppofé à cela des faits qui prouvent le contraire, \& j’ai fait voir que le premier livre qui ait paru en Caractères de fonte eft le Rationale Durandi, imprimé par Schoiffer en 1459 , \& que cet intervalle de fix à fept ans a été rempli par deux éditions du Pfeautier, exécutées par Schoiffer, l'une en 1457 , l'autre en 1459, avec les mêmes Caractères mobiles de bois gravés exprès de deux groffeurs différentes; opération
longue $\&$ difficile, qui auroit été inutile \& furabondante, fif les Caractères de fonte euffent été fabriqués cinq ans auparavant. Mais, dit notre Critique, M. Schopflin déclare que, de l'aveu général de tous les Experts quill a conjultés, il falloit plus de fix ans pour reǹdre ce livre auff parfait qu'il l'eft. Quel livre? le Pfeautier? mais il eft en Caractères de bois, encore une fois; \& s'il falloit fix ans * pour faire un livre avec des Caractères de bois, c'étoit une raifon de plus pour faire ufage de ces Caractères de fonte inventés, fuivant vous, cinq ans auparavant, fans fe donner l'inutile peine d'en faire de nouveaux en bois. D'ailleurs, que veut dire cet aveu général de tous les $E x \rightarrow$ perts? ces termes vagues fentent autant le charlatanifme, que ceux dont vous vous fervez en difant que le Vindicio Typographicee a été reçû̀ avec applaudiffement par tous les Savants de

[^1]
## TYPOGRAPHIQUES. II

CEurope ... E tous le regardoient comme déciifif dans la fameufe difpute fur l'Origine de l'Imprimerie. C'eft fans doute vous, Monfieur, qui avez été recueillir les voix. Pour l'intelligence du premier article, il eft bon de favoir que bien loin d'avoir des Experts à choifir parmi les Graveurs en bois, cet Art au contraire eft fi délaiffé, que M. Schœpflin auroit peut-être eu bien de la peine à trouver un feul Graveur en bois qu'il pût confulter. S'il a entendu par ce mot ${ }^{1}$ 'Experts les Imprimeurs de Strasbourg, ville où il compofoit fa Differtation, il ne fera pas plus heureux ; car comment pourroient-ils être Experts dans ce qui regarde des Caractères de bois qu'ils ne connoiffent point, $\&$ dont ils ne font aucun ufage?

A cette autorité de M. Schœpflin, notre Critique ajoûte une réflexion, toûjours au fujet de ce Pfeautier de 1457. Puifque cet Artife, tout habile qu'il eft, dit-il en parlant de moi, n'a pu atteindre à ce degré de perfection depuis tout le temps qu'il exerce fon Art, \& c. Quel degré de perfection entend-

## 12

 Remarevesil ? veut-il parler des Caractères de bois de ce Pfeautier? je n'en fais point dans ce genre. Il s'agit donc de l'impreffion de ce livre, que j'ai vantée furtout pour la rentrée de plufieurs couleurs en manière de camayeux qui forment les grandes majufcules. Ces rentrées, ou tierces impref/ons, ai- je dit, font faites avec un goût Ė une exactitude qui ne laifent rien à defirer. C'eft cette perfection à laquelle n'a jamais pu atteindre aucun Typographe, foit ancien, Soit moderne. Mais, quelque habileté qu'il me fuppofe pour limpreffion, je n'ai en effet jamais pu atteindre à ce degré de perfection, puifque je ne fuis point Imprimeur ; il doit s'en fouvenir, lui qui me caractérife fi fouvent par cette dénomination triviale \& affectée , ce Fondeur. Si dans la Réponfe que je lui fais je l'apoftrophois de temps en temps par ces mots, ce Miniftre, que penfe-roit-il de cette gentilleffe?

C'eft ainfi qưil s'égare dans les détours de fa logique, $\&$ qu'il perd fon objet de vûe pour le faire perdre aux autres ; car il s'agit ici d'établir d'après
TYPOGRAPHIQUES.
M. Schœpflin des Caractères de fonte dès $\mathbf{x} 45^{2}$, ce que fes raifonnemens ne prouvent point, non plus que le Pfeautier quill cite, qui eft en Caractères de bois.

Il s'agit à préfent des lettres fculptées fur métaux, quels qu'ils foient, \& des lettres de bois enfilées comme un chapelet, dont je nie la poffibilité pour limpreffion. Des idées fif fingulières ne peuvent être foûtenues que par des perfonnes à qui leur ignorance dans le méchanifme des Arts ne permet pas de fentir la difficulté ou l'impoffibilité de ce qu'ils avancent, une foufcription mal entendue ou le récit d'un Auteur: peu initruit fuffifant pour leur faire adopter des chofes qu'ils ne comprennent point.

J'ai combattu ces opinions fingulières par des raifons fondées fur l'Art même : M. B... les trouve foibles, cependant il ne les détruit point ; mais, pour les contrebalancer, il cite de nouveau deux livres qui ont fait prendre à M. Schœpflin le change fur la nature de ces Caractères, la foufcription por- avec des lettres fculptées en airain; ce que l'on doit entendre tout naturellement des matrices d'airain qui ont fervi à former les lettres de fonte. Lefdites matrices ayant reçu la preffion des poinçons, font enfuite dreffées, polies $\&$ limées avec beaucoup de précaution, ce qui autorife la dénomination de fculptées, employée dans ces foufcriptions, où les Imprimeurs ont voulu faire connoitre les merveilles de l'Art, en défignant le tout par les parties, chofe d'autant plus raifonnable à croire, que M. Schœpflin prend encore le change en donnant dans fes Specimens des lettres fondues dans des matrices pour des Caractères fculptés, comme le Soliloquium \& les Offices de Cicéron. Pour n'avoir pas faifi un effet de l'Art fi fimple \& fi naturel, nous allons voir nos Auteurs s'égarer jufqu'à fe perdre ; car il réfulte de leurs opinions trois chofes infouttenables;
$1^{\circ}$. Que la ville de Strasbourg, où l'Imprimerie a pris naiflance, étoit en-
TYPOGRAPHIQUES. IS
core dans l'enfance de l'Art, trentecinq ans après fon origine, pendant que toute l'Europe jouiffoit du fruit des Caractères de fonte depuis 1462.
$2^{\circ}$. Que non feulement les Imprimeurs de Strasbourg ne jouiffoient pas des nouveaux progrès des Caracterres de fonte en 1476 , date du livre cité, dix-fept ans après avoir paru pour la première fois, 8 lorfque plus de cinquante villes de l'Europe en avoient fait ufage, mais encore qu'ils fe glorifioient de leur ignorance, en annonçant dans cette foufcription qu'ils' étoient encore réduits aux lettres fculptées.
$3^{\circ}$. Que Mentel, Eggeftein, Hufner \& les autres Imprimeurs de Strasbourg, tous enfemble ou féparément, fe feroient fervis conftamment de Caractères fculptés pendant vingt-cinq ans de fuite, comme le dit M. Schœpflin, fans qu'ils euffent befoin de les renouveler, ou que s'ils les ont renouvelés, ils auroient préféré des Caractères en bois ou en bronze, fculptés, groffiers \& coûteux, à des Caracteres plus par-

16 Remareues
faits. \& moins chers, qui étoient le comble \& la perfection de l'Art.

Voilà ce qui s'appelle pouffer la prévention auffy loin qu'elle peut aller. La ville de Strasbourg n'a pas cette inaction à fe reprocher, comme je l'ai fait voir ; au contraire, elle a joui des Caractères de fonte auffi-tôt que toute autre ville après Mayence. Ce quill y a de fingulier, c'eft que M. Schoepflin, qui a écrit exprès pour illuftrer la- ville de Strasbourg au fujet de linvention de l'Imprimerie, l'avilit réellement en lui attribuant une ignorance profonde des premiers progrès; ce quịl fait gratuitement, fans preuves \& fans raifon. M. B... y met le comble par fes préjugés particuliers, $\&$ fournit encore trois moyens qu'il regarde comme victorieux pour établir cette ignorance des premiers Imprimeurs de Strasbourg. Le premier eft le témoignage de l'Abbé Trithème, qui eft contre lui ; le fecond eft celui de Hans Dunne, Orfêvre, qui n'apprend rien, \& le troifième eft cette réflexion judicieufe: Les Imprimeurs de Strasbourg avoient des Caracteres fculp-

$$
\text { TYPOGRAPHIQUES. } 17
$$

tés, qu'ils ont trouvé bons; ils s'en font fervis. M. Fournier peut-il y trouver d redire? Non fans doute, Monfieur, je ne trouverois pasà redire au fait, s'il étoit vrai; mais ce que je trouve de bien fingulier, c'eft le parti que vous avez pris d'écrire fur un Art dont vous ignorez les premiers élémens. Vous prétendez prouver ici que les Caractères dont on fit ufage dans la première fociété de Guttemberg à Strasbourg, étoient fculptés fur méraux ; vous citez pour cela Trithème, qui, fuivant vous, le prouve clairement, en difant que Schoiffer EE Fauft trouvèrent la manière de fondre les formes de toutes les lettres de l'Alphabet latin, qu'ils appelloient Matrices, dont ils je fervoient après cela pour fondre des Carac̃ères de cuivre ou d'étain, au lieu qu'auparavant ils les tailloient à la main. Ce même Trithème prouve le contraire par le témoignage de Schoiffer lui-même, de qui il dit avoir appris le fait, \& qui devoit le favoir ; le voici. En parlant de Guttemberg \& de Fauft établis à Mayence, ils commencèrent, dit-il, par imprimer un
$18 \quad R E M A R Q U E$
Vocabulaire intitulé Catholicon, avec des Caraitères gravés de fuite fur des planches de bois ; mais ils ne purent imprimer autre chofe avec ces planches, attendu que les Caraçtères n'étoient pas mobiles, mais gravés fur l̀a planche même, comme je l'ai dit. Comment trouvezvous ces termes? font-ils affez décififs?

Or fi Guttemberg étoit encore obligé de fe fervir de planches fixes à Mayence, il n'avoit donc pas précédemment inventé à Strasbourg, non feulement les Caractères fur métaux, qui font imaginaires, mais les Caractètes mobiles de bois ; \& fi vous aviex cu un peu plus d'intelligence dans cette matiere, vous auriez fenti que le paffage de Trithème que vous citez, eft encore contre vous; car, quand bien même il feroit vrai que Guttemberg \& Fauft euffent trouvé la manière de fondre des lettres dans des matrices à Mayence, ces lettres auroient donc été fondues $\&$ non fculptées à la main, comme vous le prétendez. Si vous euffiez lû en homme inftruit ce paffage de Trithème, vous auriez vû que cet Au-
TYPOGRAPHIQUES.
teur écrit d'après lui-même des chofes qu'il confond; premièrement, en difant qu'ils fondirent les lettres de l'Alphabet latin. Jamais Guttemberg, Fauft ni Schoiffer ne fe font fervis de ces fortes de lettres; vous ne trouverez pas une feule de leurs éditions qui ait été faite avec ces Caractères. Secondement, on n'a jamais fondu des matrices, mais on les a toûjours frappées avec un poinçon; jamais ces matrices de cuivre n'ont fervi à fondre des lettres de cuivre, mais des lettres d'étain ; auffi Trithème dit-il que ces lettres étoient de cuivre ou d'étain, ce qui marque fon incertitude, $\&$ fait voir que ce Savant pouvoit fe tromper en parlant de l'Art d'après lui-même, au lieu que l'autre trait que j'ai cité eft un fait qu'il rapporte d'après Schoiffer, -de qui, dit-il, il l'a appris, ce qui eft d'une toute autre force.

Le témoignage de Hans Dunne, dont vous vous autorifez, ne vous eft pas plus favorable, puifqu'il n'annonce en aucune façon qu'il ait fculpté des Caractères. Mais, dites-vous, ce Hans

Dunne étoit un Orfêvre, qui déclare avoir gagné depuis trois ans environ cent florins, que Guttemberg lui a payés pour le Service de l'Imprimerie. Cela, encore une fois, n'indique point qu'il ait fculpté des Caractères fur du plomb. Mais voici quelque chofe de pofitif, $\&$ digne de remarque. Tout le monde fait, ditesvous, que dans ce temps les Orfèvres exerçoient aufle l'Art de la Gravîre ; $\mathcal{E}$ nous concluons de-là que Guttemberg a commencé par des Caractères de bois, que de-là il a paffé aux Caractères de plomb, \&c. Tout le monde fait au contraire: que dans ce temps il n'y avoit pas un feul Graveur dans le genre dont vous parlez, \& cela par une raifon bien fimple; c'elt que cet Art de la Gravûre n'a été inventé que vingt-trois ans après ce que vous citez, c'elt-à-dire en 1460 , par Maffo Piniguera, Orfèvre. Que devient donc votre conclufion?

On fera peut-être bien aife de favoir la caufe de cette heureufe découverte de CaraCtères fculptés en plomb. Parmi les témoins entendus dans le. procès de Guttemberg, où il s'agit de

## TyPOGRAPHIQUES. <br> 21

plufieurs arts \& fecrets, comme la fabrique des Miroirs, \&xc. un de ces témoins a fait mention d'une partie de plomb, fans en indiquer l'emploi. Il n'en a pas fallu davantage à M. B. . . pour en faire fculpter des lettres. Que n'en faifoit-il faire plurôt une goutière à la maifon ? cela auroit été plus vraifemblable, que de fuppofer des Graveurs qui n'exiftoient pas.

Revienons à nos lettres de bois percées à jour, que M. B... défend avec la même fagacité $\&$ la même intelligence de l'Art. Ces lettres cependant, fuivant fes principes, ne devroient pas avoir lieu, puifqu'il vient de donner à l'Imprimerie de Strasbourg des lettres de métal dès fa plus haute origine; mais cela eft égal pour une perfonne qui n'a que des mots à dire. Avant de foûtenir que ces lettres étoient percées, il eût été beau à notre Auteur de faire fentir la néceflité qu'elles le fuffent, mais il ne pouffe pas fes recherches fi loin ; \& pour nous convaincre, il fe contente de dire que, pour ajoîter foi au fentiment de M. Schopflin, il nous fuffit de

22 REMARQUES
favoir que Specklin, célèbre Architecte Ė Géomètre du feizième fiècle, nous déclare avoir vu ces Caractères, pour ne plus douter de leur exiftence. Si-tôt que Daniel S.pecklin, Architecte, \& qui plus eft, Méchanicien É Ingénieur comme il l'ajoute fort bien, l'a dit, il n'y a plus lieu au doute, il faut fe renmême fans concevoir la chofe, fup-tout après que trois ou quatre autres Auteurs auffi aifés à perfuader que lui \& M. S. l'ont répétè d'après la même autorité.

Permettez-moi feulement de vous demander à vous M. B... qui êtes fi intelligent, comment vous concevez que dix ou douze cents petits morceaux de bois propres à former une page, lefquels morceaux n'ont que deux ou trois lignes géométriques de large fur douze ou quinze de haut, peuvent fe tenir de bout, fans autre affujétiffement qu'une ficelle qui les traverfe, \& aflez fermement pour réfifter continuellement à une preffion de quatre à cinq cents pefant, à quoi on peut évaluer l'effort de la preffe, \& cela fans.

$$
\text { TYPOGRAPHIQUES. } 23
$$

s'écrouler. Mais, dites-vous, en parlant de moi, qui lui a dit qu'il n'y en a pas eu d'autre (affujétiffement)?

Puifque vous commencez à reculer, permettez-moi de vous fuivre. C'eft ce Savant que vous défendez, c'eft M, Schœpflin lui-même qui le dit, \& qui nous apprend que les premiers Caractères de bois étoient percés \& enfle avec de la ficelle, \& cela tenoit comme il pouvoit, dont il arrivoit fouvent que la pefanteur de la preffe féparoit $\mathcal{E}$ renverfoit les lettres. Le texte de M. Schœpflin eft formel, comme vous voyez, $\&$ ne fouffre point d'autre aflujétiffement que cette ficelle qui enfile ces lettres. Il falloit au moins, comme je l'ai dit, accorder aux ingénieux inventeurs de l'Imprimerie une ficelle pour lier la page entière, $\&$ non pas leur faire enfiler ridiculement des lettres. Vous croyez éluder la difficulté , en difant que $c$ 'eft un malheur pour eux de n'avoir pu profiter de mes confeils. La plaifanterie eft toûjours déplacée lorfqu'elle tient lieu de raifon, fur-tout pour vous, Monfieur, qui avez fi grand B iv

24 Remareves
befoin de vous inftruire fur la matière que vous traitez, ce dont chaque article de votre lettre nous fournit des preuvés. Je n'en veux point d'autre que celle de ce Specklin que vous citez avec emphafe, dont le récit feul vous fuffit pour fixer votre foi fur un fait dépourvû de vraifemblance : cet homme fi célèbre,qui n'a pu prendre, dites-vous, une entaille circulaire, qu'on appelle le cran de la lettre, pour un trou, eft cependant le même qui a fait des erreurs bien plus effentielles fur lhiftoire de l'Imprimerie de Strasbourg, ville où il faifoit fa réfidence, $\&$ où, felon vous, il exerçoit tant de talens divers. C'eft lui qui nous débite les abfurdités, "que Mentel inventa l'Art de l'Im" primerie à Strasbourg en 1440 ; que "Gensfleifch, fon valet, lui déroba le " fecret de cet Art qu'il alla exercer à " Mayence avec Guttemberg, homme " riche ; que Mentel en eft mort de " chagrin, \& que Dieu punit l'infidélité du valet en le rendant aveugle; " abfurdités qui ont été crues \& débitées par d'autreş Savants comme lui, \&
que vous ne révoquerez point en doute, puifqu'il vous fuffit que Specklin, célèbre Architecte, \&c. l'ait dit. Voilà cependant tout le fyftème par lequel M. Schœpflin veut établir l'invention de l'Imprimerie à Strasbourg, détruit par ce paffage. Vous verrez par-là qu'avec des citations l'on pourra dire tout ce que l'on voudra, \& que tout Savant qui n'aura que des citations à nous donner pour établir des faits fur l'Imprimerie, fera néceffairement beaucoup de fautes ; ce qui eft arrivé à M. Schœpflin, \& à tous les autres qui n'ont été que Savants.

Ce n'eft pas affez de vous avoir combattu par vos propres armes fur ce fait imaginaire de lettres percées $\&$ enfilées, \& qui ne tenoient que par une ficelle, il faut vous convaincre par vousmême ; peut-être ne vous recuferezvous pas. Ayez la bonté de voir la page 39 de votre lettre que je réfute, $\&$ lifez-y vos paroles. Or je demande à chaque Lecteur comment quatre Planches mifes en prefle É ferrées par deux vis, peuvent tomber en féparation dès qu'on

26 REMARQUES
relâche les vis; qui ne voit qu'elles refter ront en place, à la différence près qu'elles ne seront plus ferrées enfemble?' Cela eft-il fort? Quoi, vous établiffez d'une main, \& vous détruifez de l'autre ! Qu'eft donc devenue cette puiffante logique avec laquelle vous deviez m'écrafer ? car voilà un défaut de raifonnement le plus formel. Si les premières Planches de l'Imprimerie de Strasbourg, avant même que vous puiffiez établir aucune autre opération typographique dans cette ville, étoient retenues \& preffées enfemble avec des vis, il n'eft donc pas vrai que les mêmes premiers Caractères étoient enfilés comme un chapelet, \& que cela tenoit comme il pouvoit. Voyez à prendre votre parti, le cas eft embarraffant.

J'ai relevé une expreffion nouvelle \& impropre de lettres de laiton, qu'un maitre Imprimeur de Paris ajoûtoit aux lettres imaginaires de fer, de cuivre, de bronze, \&c. avancée fans plus de fondement par d'autres Auteurs. M. B... qui veut bien m'enfeigner quelque chofe de plus que le françois de ma nour.

$$
\text { TYPOGRAPHIQUES. } 27
$$ rice, m'envoie au Dictionnaire de Trévoux, pour apprendre que du laiton ne fignifie ,pas du cuivre réduit ou coulé en lames; $\&$ il dit cela à un Artifte qui fait fouvent ufage de laiton. Je l'envoie à mon tour aux marchands de cuivre, qui doivent favoir la qualification de leurs marchandifes ; qu'il demande du laiton, on ne lui préfentera pas autre chofe que du cuivre réduit en lames, parce que c'eft fous cette dénomination de laiton que les planches de cuivre jaune font diftinguées de la même nature de cuivre jaune qui eft en maffe.

J'ai marqué ma furprife à M. Schœpflin de ce que, contre des faits qu'il produit lui-même, il a adopté la qualification de domeftique donnée par quelques Auteurs à Schoiffer. J'ai ajouté, autrefois on comprenoit fous le nom de domeflique tous les ouvriers qui étoient employés fous un Maitre ou Directeur de Manufactures quelconques; maintenant cette expreflon préfente une autre idée. Que répond à cela notre critique? $M$. Fournier a raifon de défendre l'honneur

28 - Remareves
de fa Communauté, en niant que Schoiffer ait été domeftique; \& plus bas: au refte, M. Fournier a tort de confondre les mots. de domeftique EJ de valet. Voilà ce qui s'appelle de la bonne critique, noble, folide \& fpirituelle, à laquelle il n'y a rien à répondre ; auffi en triomphe-t-il, car il ajoûte tout de fuite: Ces obfervations fuffisent pour faire juger du poids de la critique que $M$. Fournier a faite de la Dissertation de M. Schoepflin.

Il y a dans la Bibliothèque d'Upfal en Suède, un livre précieux en lettres onciales gothiques d'or \& d'argent, fur du vélin couleur de pourpre. M. Ihre, Profeffeur à Upfal , a prétendu que ce livre n'étoit pas fait à la main, comme on l'avoit tô̂jours cru, mais qu'il étoit imprimé en encauftique avec des fers chauds. Cette idée de fers chauds appliqués mille ou douze cens fois de l'un \& de l'autre côté d'une feuilie volante de vélin, que le feul attouchement de doigts échauffés fait recoquiller, m'a paru hazardée ; je l'ai combattue par des raifons $\&$ par des faits ; j’ai dit qu'il y a dans la Biblio-
thèque de Saint Germain des prés un Pfeautier en tout femblable, pour le faire, au livre décrit par M. Ihre, ainfi que d'autres que j’ai cités, qui certainement n'ont point été imprimés en encauftique. M. B... qui croit tout, pourvû qu'un Savant l'ai dit, trouve ce que dit M. Ihre très-poffible; fa raifon eft fimple : il dit que les relieurs allemands font ufage de fers chauds fur du vélin, qu'il en a été témoin luimême, \& que je peux l'en croire fur fa parole. Mais s'agit-il d'un millier de groffes lettres appliquées de l'un \& de l'autre côté ? non fans doute, ce n'eft pas là le fait des relieurs : qu'eft-ce donc ? il ne le dit pas. Si ce font des livres couverts en vélin, ce qui n'eft pas rare, \& ce qui eft en effet l'ouvrage des relieurs ou doreurs, ceci change bien la nature des chofes. Ce vélin adhérant à un carton fur lequel il eft collé, forme un tout fort épais: malgré cela, que l'on décole ce vélin après qu'il a reçu la preffion d'un fer chaud, on découvre derrière une forte macule ineffaçable, preuve évidente qu'on
$30 \quad \therefore$ REARQUES
ne pourroit répéter cette opération de l'un \& de l'autre côté d'une feuille de vélin, fans qu'il ne fe recoquille. En faisant le procès à la ville de Harlem, le fieur Fournier, dit M. B... renverfe tout ce que d'autres en ont dit. C'étoit en effet mon deffein, \& je crois y avoir réuffi : les erreurs des Auteurs qui ont écrit pour attribuer l'invention de l'Imprimerie à cette ville, même en Caractères mobiles \& de fonte, étoient fil évidentes, quill m'a été facile de les détruire par la nature même des faits. Ce quill y a de mieux, c'eft que M. B... n'a pas ofé entreprendre d'infirmer les preuves que $j$ 'en ai données, cela n'eft pas de fa compétance; il faut fe fouvenir qu'il n'en veut qu'a ma Logique. Il eft bien plus aifé de dire des mots que de prouver des chofes, mais au moins faut-il rapporter jufte; car je ne nie pas, comme ille dit, $l_{e-}$ xiftence de Laurent Cofter, mais je nie qu'il foit l'inventeur de l'Imprimerie, ce qui eft bien différent.

J'ai reproché aux Auteurs qui ont voulu établir l'invention de l'Imprime-
TYPOGRAPHIQUES. 3I rie à Harlem par Cofter, de fonder leurs prétentions fur des difcours de vieillards fans noms, fans titres \& fans états qui puffent autorifer leurs témoignages: cela me vaut une réponfe grave, où ma bonne foi eft intéreffèe. M. B... dit que Junius rapporte ce qu'il nous apprend, d'après Nicolas Gallus fon Précepteur, \& Quirinus Talefius Bourguemeftre de la ville de Harlem, qui le tenoient l'un \& l'autre de Cornelius, relieur au fervice de Cofter. Pour fentir la force de ce raifonnement, il faut favoir que ce même Junius qui dit avoir appris cela de fon Précepteur \& d'un Bourguemeftre fon contemporain, écrit, il $y$ a cent vingt-huit ans que Laurent Cofter inventa l'Imprimerie. Voilà une tradition de 128 ans, qui paffe directement du relieur de Cofter à deux témoins contemporains de Junius, qui lui rapportent le fait. Ce devoit donc être là de ces vieillards fi agés, qu'ils ne pouvoient manquer de radoter; auffi louvrage de Junius fe fent-il bien de pareilles autorités. De plus, leurs noms, leurs titres \& leurs

## 32 <br> Remarques

 états de Précepteur \& de Bourguemeftre n'avoient rien en effer qui pût autorifer leurs témoignages fur le fait de l'Imprimerie, ainfi que je l'ai dit. Mais, dira-t-on, au moins Junius les nomme-t-il. Cela eft vrai ; auff, à l'article de ce Junius que j'ai réfuté, je dis fimplement qu'il fonde fes preuves fur des difcours de vieillards, qui font ceux que l'on vient de nommer.Un autre chef de méprife que l'on me reproche, eft d'avoir dit que les Auteurs qui défendent la ville de Harlem, ne font point d'accord fur le nom de l'inventeur de l'Imprimeric. Ce que j’ai dit là-deffus eft fondé fur les preuves que voici. Les uns nomment ce prétendu inventeur, Laurent Jean, fur-
 Laurent Jenfon, d'autres enfin, Laurent Cofier. Ce qui a fait dire à Naudé, ajoûtai-je, fr la diverfité des opinions dénote la faulfeté de quelque doctrine, celle-ci ne peut aucunement être vraie; parce que Naudé a trouvé cela auffiridicule que je l'ai trouvé. Il n'en eft pas de même de M. B... tout cela eft naturel,

## Typographieves. <br> 33

 naturel, fuivant lui. Laurentius Janfonius Cofteras, dit-il, ne fignifie autre chofe que le nom de baptême, le nom particulier \& la qualité de l'Inventeur ; $\&$ il finit par dire que les ténèbres offufquent mes yeux. Il ne s'agit point ici d'yeux, mais de connoiffances, \& les miennes font fi peu offufquées à cet égard, que c'eft juftement ce que j'ai reproché aux auteurs favorables à la ville de Harlem, de n'être point d'accord fur le nom de ce prétendu inventeur de l'Imprimerie, en ce qu'ils ont diftingué plufieurs perfonnes par ces différens noms, qui n'en annoncent qu'une, comme d'autres ont fait de Gensfleifch, dit Guttemberg, \& de Schoiffer, en latin Opilio, autant de différentes perfonnes. Je fuis même entré dans le détail, jufqu'à dire que le mot allemand Cufter, dont on a fait le nom de ce héros de la Typographie Hollandoife, fignifie Sacriftain. En effer, dit-on, il étoit Sacriftain de l'Églife de Harlem, charge qui a été long-temps héréditaire dans fa famille. D'autres Auteurs, ajouté-je, difent qu'il étoit Con-34 Remareves sierge du Palais. Ce n'eft donc pas moi qui le fais Sacriftain, comme le dit notre Critique ; mais au contraire, je reproche aux Auteurs d'avoir confondu jufqu'à fa qualité, dont ils ont fait fon nom. Ce n'eft pas-là je crois avoir les yeux trop offufqués. Il me refte pourtant une petite difficulté, dont je fouhaiterois d'être éclairci : je prie M. B... de la lever, $\&$ de nous dire quelle étoit la charge de ce Cofter, puifqu'il ne veut pas qu'il fût Sacriftain, comme le dit un Auteur allemand, $\&$ pourquoi Junius \& d'autres Auteurs fin inftruits fur l'Imprimerie de Harlem ont fait une faute fi groffière, que de nous donner la qualité de leur héros de la Typographie pour fon nom.
M. B... me reproche pour troifième chef, de nier à Cofter la façon d'un Donat, \& de refufer le titre de Livre au Speculum humance falvationis. Le premier fait eft vrai, je fais plus, je nie auff que Cofter foit l'inventeur de l'Imprimerie. Il feroit bien difficile de prouver par des faits, qu'il ait jamais imprimé un livre quelconque.

$$
\text { TYPOGRAPHIQUES. } 35
$$

Comme M. B... ne combat point les raifons que j'en ai données, elles reftent encore dans leur force. Quant au Speculum, j’ai fait voir par des preuves évidentes, que les 58 Eftampes avoient été imprimées antérieurement aux Ca raçères, \& par un autre méchanifme que celui de l'Imprimerie, chofe qui étoit inconnue à tous les Auteurs qui en ont parlé avant moi. A ce fujet j'ai dit : ce Livre, ou plufôt ce Recueil d'Eftampes, \&c. Eft-ce là refufer le titre de livre : chicanne pitoyable, comme celle qui fuit. Il ne veut pas qu'un Artifte qui prend toutes fortes de précautions pour ne fe pas tromper, reconnoiffe l'identité des mêmes Caractères de bois d'une édition à une autre; $\&$ fur la reffemblance parfaite que j’ai trouvée dans les Caractères des deux éditions de la Bible fans date, il en conclud fingulièrement, ou que j'ai mal obfervé, ou que les Caraçères en queftion sont de fonte; comme fi on ne pouvoit pas juger de la reffemblance des défauts mêmes qui fe trouvent dans la figure des lettres. J'ai fait voir deux chofes dans ces

36 Remareves
Caractères, de la différence dans les mêmes fortes de lettres, ce qui caractérife le bois, \& la reffemblance des mêmes Caractères dans l'une \& l'autre édition, ce qui prouve qu'ils avoient fervià toutes les deux. Voilla ce qui embrouille l'intelligence de M. B... \& lui fait dire, que ce seul trait fuffira pour faire connoître la logique de M. Fournier.

Il trouve encore ma logique en défaut, fur ce que j'ai fait voir qu'on ne devoit pas attribuer à Eggeftein, fur la foi d'une foufcription manufcrite , l'impreffion d'une Bible en Caractères de bois, dix ans après l'invention des Caractères de fonte : $j$ 'en ai donné les raifons, qu'on ne détruit point, mais au lieu de le faire, on dit des mots à lordinaire : les voici. Eggeftein pouvoit polféder des Caractères depuis plufieurs années; il pouvoit s'en étre fervi pour d'autres ouvrages; il pouvoit les avoir trouvé bons, 买 par conféquent les avoir employés. M. Fournier peut-il l'en blamer? Pouvez-vous M. B... avec tant de logique, raifonner fi mal ? eft-ce là de la critique? Penfez-vous que $\mathrm{M}_{\boldsymbol{*}}$

$$
\text { TYPOGRAPHIQUES. } \quad 37
$$

Schœpflin foit bien fatisfait d'une pareille défenfe?

A la fuite de ce foible raifonnement, notre prétendu critique met un peu de méchanceté ; il raffemble fous un même point de vûe différentes expreffions, qui amenées par la nature des. faits dans le corps de mon ouvrage, fe trouvent à leur place, mais qui raffemblées ainfi, font un effet contraire. Il a jugé apparemment cette tournure: nécefflaire à fa caufe.

Nous voilà enfin arrivés à l'examen. du VindiciaTypographica de M. Schœpflin, cet ouvrage célèbre, qui a été reçu. avec tant d'applaudiffement par tous les Savans de l'Europe, fuivant M. B.. Examinons fi. fa critique fera un peu mieux éclairée du flambeau de la raifon $\&$ de. l'intelligence. Il s'agit d'abord d'un cas, grave, voyons-en le préambule. Je débute, felon lui, par une affertion fauffe, qu'on pardonneroit aifément à la vanité? d'un Artifte qui s'elève à la qualité d' $A u$ teur, fi la manière dont elle eft propofée: ne devenoit pas offenfante pour M. Schoopflin. Quoi, Monfieur, c'eft une téméritê

Ciij
$38 \cdot R_{E M A R Q U E S}$
à un Artifte de s'élever à la qualité d'Auteur, en écrivant fur fon Art \& fur ce qui y eft analogue! Qui donc, je vous prie, eft plus en état de traiter ce qui concerne les Arts, que les Artiftes mêmes? Qui eft-ce qui décidera mieux des points de difficultés fur l'Horlogerie, la Gravûre, la Mufique, \&xc. que MM. Julien le Roy, Cochin fils, Rameau ? fera-ce M. Schœpflin, qui vraifemblablement ne connoit pas mieux ces Arts que celui de l'Imprimerie? fera-ce vous, dont la Lettre que je réfute eft un tiffu de faux raifonnemens, fruits de votre capacité dans cette partie? Paffons au fait. J'ai dit, page 6 de mes Obfervations Typographiques : Perfonne avant moi n'avoit fait remarquer que l'Art de l'Imprimerie eft dîu à celui de la Gravûre en bois, que j'ai prouvé être antéricur à Guttemberg. M: Schoppfin, ajoûté - je, qui n'avoit pas fait la moindre mention de cette ORIGINE dans fon premier ouvrage fur l'Imprimerie, l'établit pofitivement dans celui qu'il vient de publier en 1760, mais de manière à laiffer croire qu'il a fait lui-
TYPOGRAPHIQUES.
mềme cette découverte. Voilà ce qui devient offenfant pour M. Schopflin, fuivant M. B... qui ajoûte : on ne fauroit plus formellement accufer quelqu'un de plagiat. Oui, Monfieur, j’ai dit, \& je fuis le feul, en effet, qui aie fait voir que l'Art de la Gravûre en bois étoit antérieur à Guttemberg \& à tous ceux qu'on a voulu faire paffer pour inventeurs de l'lmprimerie, quils ne lont ni imaginé ni inventé, mais feulement qu'ils en ont fait l'application à l'Imprimerie; \& pour prouver ce fait, qui étoit inconnu à M. Schœpflin \& à tous les. autres Auteurs qui ont écrit avant moi fur l'Imprimerie, j’ai compofé exprès une Differtation de 86 p. in- $8^{\circ}$. Je répète que M. Schœpflin, qui n'avoit pas. fait la moindre mention de cette origine. de l'art dans fon premier ouvrage, l'établit pofitivement dans le fecond, \& cela après moi. Enfin il a fait un plagiat, puifque vous avez dit le mot, juf qu'à répéter les noms des Peintres $\&$ Graveurs en bois, Guillaume Baur, Martin Schon, Albert Dure, que j'ai nommés, parmi lefquels il admet, de Cix
fon autorité, \& en homme qui connoît peu la matière qu'il traite, Laurent Cofter, qui eft encore bien moins connu parmi les Graveurs que parmi les Typographes.

Enfin le Chroniqueur de Cologne, Trithème $\&$ tous les autres Auteurs, en annonçant le commencement de l'Imprimerie par des planches de bois, font entendre que ce font les inventeurs de l'Imprimerie qui ont auffi inventé cette manière de graver des planches. La découverte du contraire n'eft dûe qu'à moi, \& M. S. en avoit fi peu fait la diftinction, que je vais le prouver encore par les paroles mêmes que vous rapportez pour le défendre; les voici: Rien de $\sqrt{2}$ naturel, que de paffer des tables gravées fur bois aux lettres de bois détachées, de celles-ci aux, \& c. Eh bien, M. B... vous qui avez tant de pénétration dans ces myftères, M. Schœpflin a-t-il jamais voulu faire entendre par ce paffage, que vous citez fi mal à propos, autre chofe qu'un fait connu de tous les Auteurs $\&$ de tous les Typographes, qui eft que l'Im.

## Typographiques. 4i

 primerie a commencé par des planches de bois, qui ont été fuivies de lettres mobiles de bois ? Cela donne-t-il à entendre le moins du monde, qu'avant ces premières planches typographiques il $y$ avoit en Allemagne $\& x$ ailleurs un' Art antérieur à la Typographie, par lequel on gravoit \& on imprimoit des figures, même des lettres pour les expliquer? Voilà ce que j’ai découvert par mes recherches : c'eft donc moi qui le premier ai fait remarquer, que l'Imprimerie devoit fa naiffance à lart de graver en bois, art connu \& pratiqué avant qu’on imprimât des livres ; \& M. Sch. m'a fait l'honneur d'adopter cette idée, jufqu'au point de la rendre fienne. Ce qu'il y a de bien fingulier ici, c'eft que notre favant Critique M. B... ne connoît pas même la nature de la queftion quil agite, $\&$ dont il veut prendre la défenfe : on en va juger par fa remarque. Au refe, dit-il d'un ton réfléchi, tout ceci n'eft pas une découverte de nos jours. Il $y$ a plus de deux fiécles que Tritheme a dit que l'Art Typographi-que a commencé par des tables fixes; \& plas bas il ajoûte d'un ton ironique, cependant c'eft M. Fournier qui le premier a fait cette découverte. If y a un axiome reçu en bonne logique, c'eft qu'avant d'écrire il faut favoir penfer. H ne s'agit pas ici M. B... des commencemens de limprimerie en planches de bois, c'eft un fait que perfonne r'rgnore ; mais la queftion eft de favoir, fi avant cette Imprimerie, l'Art de graver des figures ou images en bois, \& de les imprimer, n'étoit pas déjà exercé. Peut-être verrez-vous à préfent que cela eft un peu différent.

Je fuis fâché d'être obligé de répondre férieufement aux remarques de $\mathbf{M}$. B... c'eft un déraifonnement perpétuel. Ya-t-il rien de plus furprenant que de voir qu'une perfonne qui, loin d'être initiée dans les myftères de l'Imprimerie, n'a pas même la plus légère connoiffance de cet Art, où il brouille $\&$ confond tout, ait cependant ofé en écrire? Croiroit-t-on que ce prétendu Auteur pouffe le préjugé jufqu’à vouloir que litmprimerie, telle que nous

$$
\text { TYPOGRAPHIQUES. } 43
$$

l'exerçons en Caractères de fonte, ne foit pas le véritable Art Typographique, \& que cette dénomination appartienne à l'Imprimerie primitive en Caractères de bois ou de bronze fculptés? Il s'appéfantit là-deffus très-férieufement, $\&<$ renvoie à $M$. Schœepflin qui a avancé cette idée plus que fingulière. Pour la comprendre, dit-il, il faut favoir le latin'; pour l'attaquer, il faut être Logicien; $\mathcal{E}$ l'un $\mathcal{E}$ l'autre ne paroifent pas être le fort de notre Fondeur. Puis il donne pour exemple le Pfeautier de 1457 \& la Bible fans date, livres faits en Cara民tères de bois, $\&$ qui dans ce genre font auffi parfaits qu'ils peuvent l'être; le premier fur-tout eft un chef-d'œuvre typographique, par l'art admirable avec lequel les Capitales font imprimées par rentrées de plufieurs couleurs, comme je l'ai dit. Mais que s'en-fuit-t-il de cela ? une réflexion digne de notre Critique. Il en réfulte, dit-il, que des livres parfaitement bien imprimés, des chefs-d'cuvres de l'Art Typographique, ont été imprimés AVANT L'INVENTION DE L'IMPRIMERIE.

44 . REMARQUES
Telle eft la logique de M. Fournier. Dieux ! quelle logique de M. B... des Livres imprimés avant l'invention de l'Imprimerie! Quel eft l'Auteur affez inepte pour avoir dit pareille chofe? Quoi, Monfieur, vous ne ferez jamais dans le vrai de la queftion, $\&$ vous prendrez toûjours le change, ou vous voudriez le faire prendre aux autres! Il s'agit ici de donner à ces Caractères de bois du Pfeautier, de la Bible, \& autres pareils, la dénomination de véritable Art Typographique, fuivant le fentiment de M. Schœpflin, \& cela par préférence à l'Imprimerie dont nous faifons actuellement ufage, voilà la quefftion : décidez-la en faveur des Caractères de bois, la décifion fera digne de vous, \& ne battez pas la campagne pour vous éloigner du but. C'eft ainfi que $\mathbf{M}$. B... donne une nouvelle exiftence aux erreurs typographiques de M. Schœpflin, en les défendant fans lumières $\&$ fans raifon : plus nous irons en avant, plus nous en ferons convaincus.
M. Schœpflin s'eft écarté effentiellement du vrai dans fon dernier ouvrage,
faute des connoiffances néceffaires pour juger fainement des premières productions typographiques. Il donne pour Caracteres de bois mobiles des planches fixes, des lettres fondues pour des Ca ractères de bois ou de bronze fculptés, des lettres manufcrites pour de l'impreffion; il s'appuie fans fondement fur des foufcriptions manufcrites;-il avilit l'Imprimerie de Strasbourg, en lui attribuant pendant vingt-cinq années l'ufage de lettres fculptées; enfin quelques pièces concernant le procès de Guttemberg lui ont fervi à embrouiler l'hiftoire de l'Imprimerie, en neprenant pas le fens des dépofitions. Voilà ce que j’ai combattu dans mes obfervations typographiques, par des raifons détaillées, trop fortes pour M. B... qui n'a pas eu le pouvoir de les détruire : au défaut de preuves, il s'enveloppe dans les fubtilités de fa logique, partie néanmoins dans laquelle il n'a pas encore brillé.

Il s'agit d'abord de la Bible attribuée à Mentel fur la foi d'une foufcription manufcrite, au fujet de laquelle notre

46 Remarques
Critique dit : J'efpère que M. Fournier ne niera pas l'exiftence de cette Bible, quoiqu'il ne l'ait point vûe. Non, car je crois M. Schœpflin fur le fait ; il eft en état de dire qu'un livre exite, lorfqu'il l'a vû ; mais je nie que le fragment qu'il nous en donne, foit en Caractères mobiles, parce que cet exemple préfente à tous ceux qui ont la moindre intelligence dans cet art, une planche fixe. Toute la logique de M. B. ne le tirera pas de là. ll convient d'abord que les raifons que j’ai données pour établir que ce fragment paroît être en planches fixes, font fans replique; mais il fe retranche fur ce que j'ai fait remarquer que le Graveur qui a rendu ces exemples étoit peu habile, \& je cite pour cela l'exemple cinquième, qui commence par ces mots, Laudate Dominum, \& qui eft de la Bible qu'il attribue à Eggeftein, \&c. M. B... l'applique particulièrement à cette prétendue Bible de Mentel, \& dit : Comment ce Fondeur peut-il, de leur conformation, (des lettres ) tirer un argument contre le fentiment propofé par M. Scheepflin? \& fans

$$
\text { TYPOGRAPHIQUES. } 47
$$

autre preuve, il ajoûte: Je conclus de tout ceci, quion doit ajoûter foi à $M$. Schoppflin, qui a vîu la Bible de Mentel, $\mathcal{E}$ qui étoit en état d'en juger, quoiqu'il fût mal fervi par fon Graveur. Je conclus encore, que M. Fournier ne doit pas être écouté, puifqu'il n'a point vû l'Original. Ce que j'aime beaucoup ici, c'eft la conclufion de M. B... elle eft de poids, par les traits de lumière qu'elle jette fur ce point de critique. Malheureufement pour lui, il ne s'aperçoit pas de l'ignorance dont il couvre le héros qu’il défend.

Car fi M. S. fait diftinguer des Caractères mobiles d'avec ceux qui ne le font pas, pourquoi donne-t-il pour pièces juftificatives de ce qu'il avance, des exemples qui prouvent le contraire? \& s'il a vû l'original, comme il n'y a pas lieu d'en douter, lequel original il donne pour être en Caractères mobiles, il a vû auffi la copie qu'il en a fait faire. Or cette copie, fuivant vousmême, préfente des Caractères en platches fixes: Les raifons qu'en donne $M$. Fournier, dites-vous, font fans replique.

Voilà donc une contrarieté manifefte, $\&$ une preuve inconteftable que M.S. n'a point de connoiffance dans cette partie, ce qui fera prouvé de plus en plus à mefure que nous avancerons. Cette connoiffance appartient de droit aux Artiftes, qui ont d'autres yeux fur les arts que ceux qui ne font fimplement que ce qu'on appelle Savans. Vous en voyez une preuve par la diftinction que j'ai faite dans les exemples que M. Schœpflin nous donne des anciennes éditions, de ce qui eft mobile, ou non mobile, de bois ou de fonte, manufcrit ou imprimé, quoique je n'aie pas vû les originaux. L'Auteur au contraire, qui les a vûs, n'a pas fu faire cette diftinction \& les a confondus, quoiqu'il traitat cette partie ex profelfo. Je conclus à mon tour contre le fentiment de M. S. \& contre le vôtre, que la Bible qu'il attribue à Mentel, eft imprimée en planches fixes, \& cela fur l'exemple qu'il nous en a donné. Autre chofe eft que le Graveur de ces exemples ait mis de la négligence dans la figure des mêmes lettres, qu'il ait même fait
TYPOGRAPHIQUES.
la première ligne dü cinquième exemple commençant par Laudate, plus groffe que les autres, comme je l'ai reproché, ou qu'il ait fait anticiper des lettres les unes fur les autres, de telle façon que fil l'on ôtoit les parties excédantes des lettres que j’ai indiquées, il ne refteroit plus figure defdites lettres. Il n'a pas fait cette faute dans les autres exemples d'impreffion; la même chofe paroît feulement dans des endroits manufcrits qui l'exigeoient, comme ce-lui-ci paroit le demander. Enfin fi cela n'étoit pas de même dans l'original, la faute auroit été fi groffière, que tclle incapacité qne l'on puiffe fuppofer fur ce fait à M. S. il n'eût jamais pû la paffer. Son erreur vient donc de ce qu'il ne fait pas ce qui conftitue, \& fait diftinguer la nature des Caractères.

Avec le même degré de lumière nos Auteurs décident que les Offices de $\mathrm{C}_{i}$ céron imprimés à Strasbourg en 1472 par Eggeftein, ainfi que le Decret de Gratien en 1471 , font faits avec des lettres fculptées en bois ou en bronze; ils ne favent pas bien lequel des.
so $\quad \therefore$ REMARQUES
deux. La fimple infpection de ces livres; qui font imprimés avec les mêmes $\mathrm{Ca}-$ ractères, prouve évidemment à ceux qui ont la moindre connoiffance de l'art, que ces Caractères font de fonte. J'ai établi ce fait par des raifons détaillées, que je ne répéterai pas : je dirai feulement que la chofe eft démontrée par la parfaite égalité des lettres, qui annonce qu'elles font fondues; par l'année 1472 , temps où l'on imprimoit par-tout en Caractères de fonte, à Strasbourg même, qui eft une des premières villes, après Mayence, où l'on en ait fait ufage ; par la nature du travail même de ce Decret de Gratien en deux gros vol. in-fol. dont le texte eft artiftement encadré par la glofe, pratique poftérieure de dix ans au moins à linvention des Caractères fondus, qui n'auroit jamais pu être mife en ufage avec des Caractères fculptés, à caufe de la petiteffe de celui qui forme la glofe, \& de la grande jufteffe qu'il falloit pour former quatre colonnes en différens Caractères, dont les deux colonnes extérieures s'étendent en haut \& en bas dans toute la largeur de la page,
TYPOGRAPHIQUES. Yi
avec une précifion qu'on ne peut pas fuppofer à des lettres fculptées l'une apres l'autre à la main. J'ajoûte à cela par furabondance, que pour imprimer deux gros volumes comme ceux-là, il auroit fallu plus de cent milliers de lettres; ouvrage immenfe, fi on les fuppofe fculptées à la main, \& prodigieufement coûteux: tel auroit été néanmoins le fruit de l'imbécillité de ces premiers Imprimeurs, qui auroient préféré un travail long, difpendieux $\&$ imparfait, aux Caractères de fonte, qui remédioient à tous ces inconvéniens, \& qui étoient en ufage par-tout. Pour infirmer mes preu, yes, M. B... donne peu de railons, mais elles font auffi fortes que les précédentes. Il allègue, dit-il, en parlant de moi, la parfaite égalité des Caractères ; M. Schoepflin déclare qu'ils font inégaux. A qui des deux faudra-t-il s'en rapporter? à M. Schœpflin, il n'y a pas à balancer, l'étendue de fes connoiffances fur ce fait vient d'être démontrée; ou à M. B... qui s'y connoît tout auffi bien. Il s'en trouve un 'exemplaire en Sorbonne, dit-1l; je l'ai examiné moiD ij l'article des Caractères fculptés donnés aux Imprimeurs de Strasbourg dix ou douze ans après l'ufage de ceux de fonte, voici fa réponfe. J'ai déjà fait voir qu'on pouvoit imprimer à Rome avec des Caractères de fonte, dans le temps qu'à $S_{\text {trasbourg on }}$ imprimoit en Caractères fculptés. Vous voulez donc, M. B... démontrer à tout le monde que vous n'avez pas la plus légère connoiffance de l'Art fur lequel vous écrivez. Puifque vous avez vûl l'exemplaire du Decret de Gratien qui eft en Sorbonne, vous auriez dû voir auffi que les Caractères ont toute la fraîcheur de la nouveauté. Voyez même l'exemple des Offices de Cicéron que nous donne M. Schœpflin, l'infpection feule indique un Caractère neuf. Il ne fuffiroit pas ici de nous répéter que l'Imprimeur en avoit de fculptés ( depuis douze ou quinze ans ) qu'il s'en eft fervi, EG que ce n'eft pas à $M$. Fournier à y trouver à redire. Il faudra au contraire qu'Eggeftein les ait fait fculpter exprès dix ans après l'invention

## Typographiques. $\quad$;3

des lettres fondues, ce qui feroit auffi ridicule à dire que difficile à concevoir. J'ai ajoûté à mes preuves contre les prétendues lettres fculptées de ces deux livres, qu'on $\mathbf{y}$ voyoit des lettres les plus minces, telles que des $i$, gravées féparément, ce qui n'auroit jamais pû s'exécuter en bois ; \& c'eft ce que M: Schœpflin, ai-je dit, paroît ignorer: Voici la réponfe de M. B... fur ce fait. Mais le Lecteur verra clairement que, $\sqrt{2}$ quelqu'un pèche par ignorance, ce n'eft sûrement pas M. Schoepflin. Encore une fois eft-ce là de la critique ? n'eft-ce pas pluftôt trahir fa caufe, $\&$ aburfer dé la liberté qu'on a de parler?

Quand on a auffi peu de connoiffant ces typographiques que nos Auteurs en font paroitre, il leur eft pardonnable de dire $\&$ de foûtenir que des $C a$ ractères fculptés dont on fe fervoit à Stras: bourg en 14 JO , étoient plus parfaits que ceux dont Schoiffer fit uf age en wisho: Ceux-ci, très-beaux $\&$ de beaucoup fupérieurs à tout ce qu'a produit Stras* bourg jufqu'en 1470, à en juger même par les fragmens que: nous donne $\mathrm{M}_{\text {a }}$

Diij

54 Remareves
$S$. ont été employés au Rational de Durand $\&$ à deux éditions des Offices de Cicéron. M. B... répond que cela mérite d'étre prouvé. Les chofes évidentes ne demandent pas de preuves, \& quand on eft affez borné pour ne les pas fentir, on doit être affez prudent pour ne point faire de mauvaifes queftions. Au refte, c'eft à lui à prouver le contraire, \& à indiquer une feule édition quelcọnque qui foit faite en $\mathrm{Ca}-$ ractères fculptés auffi beaux que ceux du Rational. Notre Critique fe récrie beaucoup fur ce que je parle, d'après M. Schœpflin, de lettres fculptées en bois. Cet Académicien, dit-il, parle de lettres fculptées en général, fans parler de la matière dont elles étoient compofées. S'il ne le dit pas, dites-le donc, vous qui êtes fi inftruit? Il m'a fuffi qu'il ait indiqué les commencemens de l'Art à Strasbourg en Caractères de bois, \& qu'il indique plufieurs des exemples quill donne comme étant de cette nature, pour les prendre tous pour des Caractères de bois, puifqu'il n'en indique aucun en bronze, quoiquil dife

## Typographieves. ys

 en général quil y en a eu. Au refte, je n'ai pas prétendu lui faire dire plus qu'il ne vouloit, puifque les Caractères de bois font foûtenables jufqu'à un certain point, \& que ceux de métal ne le font pas.M. B... nous affure que M. S. eft en état de juger des Caractères: nous en avons déjà vû des preuves; en voici d'autres. Moi qui n'ai pas vû les originaux, comme le dit notre Critique, je n'ai pas laiffé de faire voir que non feulement il n'a pas sû diftinguer, dans les monumens quil nous donne, les Caractères fixes, mobiles $\&$ de fonte, mais encore qu'il a préfenté au Public. des lettres manufcrites pour de limpreffion ; favoir, dans le premier exemple, les deux grandes lettres initiales; dans le fecond, l' $L$ initiale; dans le quatrième, les fept lignes qui commencent la page $\&$ une grande lettre initiale; dans le cinquieme, cing $L$ dans. le cours du texte; dans le fixième . la lettre initiale; chofes qui changent lidée du méchanifme. Ce qui m'a fait dire qu'il eft bien étonnant que parmi:

36-Remaredes
des pièces que l'on nous donnoit pour juger de la nature des Caractères imprimés, il fe trouvât des parties manufcrites qu'on n'expliquoit pas, qui changeoient toute la nature de l'ouvrage, de façon que le Lecteur peut prendre pour de l'impreffion tout ce qu'on lui préfente, parce qu'on le lui donne pous tel. C'eft donc une grande maladreffe de donner pour pieces juftificatives, des preuves fauffes \& équivoques; ce qui m'a fait dire fur fon troifième exemple : il auroit dû marguer fi la foufcription qui eft au bas, eft manufcrite ou imprimée ; \& au fujet des fept lignes qui commencent le quatrième exemple, j'ai dit: mais ces fept lignes ne fe-roient-elles pas manufcrites, au lieu d'être imprimées? c'eft ce dont on n'avertit pas, fans doute faute d'en avoir pû faire la diftinction. Le premier de ces deux articles eft un triomphe pour M. B... II me renvoie à la page 42 du Vindicia Typographice , où en effet M. Schœpflin marque que cette foufcription eft manufcrite. J'avoue donc m'être trompé, \& que, préoccupé de ce qu'il ne

## TyPOGRAPHIQUES. $\boldsymbol{Y}$

 donnoit point d'éclairciffemens fur les objets manufcrits que j'ai relevés, j'y ai confondu celui-ci fans le vouloir. Quant au fecond article, où il s'agit des fept lignes manufcrites, ainfi que de la grande lettre initiale, il me renvoie également à la page 43 , où, dit-il, M. Schoepflin prend la même précaution: Malheureufement cette précaution eft nulle, car M. S. n'en dit pas un feul mot ; il eft queftion en cet endroit d'une foufcription dont je n'ai pas parlé, \& nullement des fept lignes manufcrites dont on n'avertit pas, ai-je dit, fans doute faute d'en avoir pû faire la diftinction. Je me fuis donc trompé dans le premier chef, \& M. B... dans le fecond, avec cette différence que je l'ai fait de bonne foi, \& qu'au contraire il veut faire prendre ici le change. Quoi qu'il en foit, nous voilà quittes fur ces deux queftions. Je donne donc acte à $\mathbf{M}$. Schœpflin qu'il a déclaré que la foufcription du troifième exemple eft manufcrite ; mais cela ne dit rien pour les autres exemples, qui font tô̂jours chargés d'objets étrangers à l'impref-58 Remareves fion, ce qui jette fur ces exemples unie erreur de fait que le Lecteur ne peut diftinguer, \& qui au contraise lui fait prendre le change.

J'ai fait un reproche à M. S. d'avoir avili l'Imprimerie de Strasbourg, en lui donnant, contre la vérité \& contre toute vraifemblance, unufage conftant de CaraCtères fculptés en bois ou en bronze pendant trente-trois ans au moins, c'eft-à-dire, depuis 1439 jufqu'en 1473 , au lieu que depuis 1462 I'Imprimerie fleuriffoit ailleurs en CaraEtères de fonte, \& que la ville de Strasbourg jouiffoit auffi du même avantage. Voici fur ce fait la réponfe de notre Critique. Eggeftein ayant de beaux Caractières fculptés, qu'il avoit fait faire plufieurs années auparavant, pouvoit fort bien fe paffer de ceux de fonte, $\mathcal{E}$ faire fervir les fiens à ce qu'il jugeoit à propos, fans deshonorer fon Art. Et quelques lignes plus bas, il débite cette maxime : En bonne Logique, des raifonnemens vagues $\mathcal{E}$ des affertions doctorales ne détruifent pas des faits.

Il fera facile de faire l'application de

## Typographteues.

59
fa maxime à fon difcours. Il ne s'agit pas ici d'Eggeftein feul, mais de tous les Imprimeurs de Strasbourg jufqu'en 1473. Or indiquez-nous, je vous prie, quelques éditions faites avec ces beaux Caračères, qui ont été fabriqués plufieurs années avant la publicité des $\mathrm{Ca}-$ ractères de fonte, \& qui, felon vous , ont duré une quinzaine d'années fans difcontinuer. Quoi, vous aimez mieux défendre une idée fi mal conçue, que de convenir tout naturellement que ces Imprimeurs fe font fervis de Caractères de fonte comme les autres, lorfque les faits le prouvent, comme le Decret de Gratien \& les Offices de Cicéron, qui font en Caractères de fonte! Je vous défie donc, vous \& M. Schœpflin, de produire une feule édition qui puiffe être décidée faite avec des Caractères fculptés en bronze. C'eft une idée fauffe $\&$ infoûtenable, qui, pour être crue, a befoin de quelque chofe de plus que des foufcriptions que vous n'entendez point, mais qui fuffifent à des perfonnes qui, comme vous, n'en favent pas davantage. Un Artifte au contraire,

60 REMARQUES
avant que d'avancer un fait fr fingulier ${ }^{-3}$ auroit examiné les lettres de ces éditions; il auroit confronté les mêmes fortes de lettres enfemble, les a avec les $a$, les $b$ avec les $b$, ainfi des autres; il auroit jugé fi elles font inégales ou parfaitement femblables, en diftinguant parmi celles - ci les lettres qui pourroient avoir fouffert quelques altérations, foit en tombant, foit pour avoir été manquées, écrafées, ou pochées à l'impreffion, défauts qui ne l'empêcheroient pas néanmoins de décider fi ce font les mêmes. Cette conformité $\&$ reffemblance des mêmes lettres lui feroit juger qu'elles font fondues dans des matrices. Si au contraire des mêmes fortes de lettres étoient plus grandes ou plus petites, plus larges ou plus étroites, plus graffes ou plus maigres, enfin fenfiblement différentes les unes des autres, pour lors il les jugera fculptées; \& fi avec cela il y avoit une foufcription qui annonçât que ces lettres font en bois ou en bronze, il n'y auroit plus alors de doute fur leur nature. Mais il ne faudroit pas
TYPOGRAPHIQUES.
:qu'un pareil examen nous fût annoncé venir de M. Schœpflin, qui ne s'aperçoit pas de la différence quill y a entre les originaux \& les copies qu'il nous donne; fon témoignage n'auroit point de poids, il faut quil confulte même des perfonnes plus intelligentes que ces Experts qui lui ont dit quil avoit fallu au moins fix ans pour faire le Pfeautier de 1457. Voilà ce que M. B. . . auroit dû faire, avant que de contredire des faits qui ne font pas de fa compétence; $\&$ avec un peu de connoiffance, il fe feroit du moins aperçû que l'infpection des Caractères avec lefquels Hufner a imprimé le Speculum Judiciale en 1473, ou ceux qui ont fervi en 1476 au Preceptarium de Nider, préfente des lettres égales \& fondues, \& que cette expreffion de la foufcription, Litteris fculptis artificiali certe conatu ex are, n'annonce rien autre chofe que l'art ou l'ingénieufe induftrie avec laquelle les matrices d'airain ont été frappées, limées, polies, enfin juftifíes, lefquelles ont produit les lettres de fonte qui ont fervi à imprimer ces livres, \& que les Imprimeurs ont caractérifées par les

62 $\quad$ REMARQUES
parties qui les ont rendues; pratique neuve, bonne à être indiquée, ce que ne méritoit pas la continuation groffière, imparfaite $\&$ abolie des Caractères fculptés quelconques, qui, felon vous, duroient encore en 1476,37 ans après leur origine, \& que les Imprimeurs aur roient ftupidement annoncés comme une merveille.
M. B... me rapporte encore le tor moignage de Specklin, pour prouver qu'il y avoit des Caractères de bois mobiles. Ceci eft autre chofe, je ne nie pas cette forte de Caractères, au contraire je les ai établis. Guttemberg, après l'ufage des planches fixes à Mayence, fit tailler des lettres mobiles, dont les ouvriers, devenus inutiles après l'invention des Caractères fondus, comme je l'ai dit, fe répandirent en différentes villes, \& produifirent une partie des éditions en lettres de bois mobiles que nous connoiffons. Il n'eft donc pas étonnant que Specklin les ait vûs.
M. B. . . dit qu'il ne finiroit pas, s'l vouloit relever toutes mes méprifes. Nous avons vû toute l'étendue de fa ca-

## TYPOGRAPHIQUES. 6\%

 pacité dans ce genre; mais il veut bien me faire grace, en en palfant plufieurs fous filence pour aller à l'effentiel. La difpute, entre M. Schoepflin E le Fondeur, dit-il joliment, ne roule que fur un feul article. Guttemberg s'ef-il fervi à Strasbourg de Caracteres mobiles, ou n'a-t-il imprimé qu'avec des planches fixes? M. Sch. foûtient le premier, EE M. Fournier le fecond. Voici un des principaux argumens de notre Critique à ce fujet. M. Schoepfin, allemand d'origine, dit-il, juge du fait par les pièces du procès; il les produit à la face de toute l'Europe; Ef tous les gens de Lettres qui entendent cette langue, ceux de Mayence même, font de fon avis. Quel raifonnement pour un grand Logicien comme M. B. . .! Quoi, vous avez été recueillir les voix de tous ces Savans, même de ceux de Mayence,fans rapporter des certificats de leur aveu, \& ils ne fe feroient pas aperçûs que les autres pièces produites à la face de toute l'Europe, \& qui font à la fin de fon livre, font fauffes, ainfi que vous en convenez vous - même à l'é- prouvent, contre le fentiment de M. S. que cet exemple préfente des Ca ractères fixes, étant fans' replique; $\&$ ils n'auroient pas vû que lefdites pièces font chargées de lettres manufcrites, que cet Académicien donne pour être imprimées, \& fur lefquelles il fait prendre le change, quoiqu'il foit Allemand d'origine! Mais revenons au fait. Dans la néceffité où j’ai été de faire traduire fur la copie allemande que M. S. nous donne, les pièces principales de ce procès, pour en avoir le vrai fens, $M$. B... en conclud fingulièrement que je me fuis fait traduire ces paffages infidèlement. Le Sieur Fournier, dit-il, fait traduire l'Allemand à fa guife, $\mathcal{E}$ conformément à fes idées. Il fera aifé de le convaincre de fon erreur. En attendant, la langue de ma nourrice me fuffira pour lui dire qu'il eft fort indécent quill répande fa bile fur M. Duby , perfonne de mérite, qui n'a d'autre part à la querelle que le plaifir qu'il m'a fait de me donner une traduction lit-térale

$$
\text { TYPOGRAPHIQUES, } \quad 65
$$

tẻrale des pièces de ce procès. Ce fer vice qu'il m'a rendu lui a attiré la mauvaife humeur de notre Critique, qui lui dit des chofes defobligeantes, \& cherche à le rendre ridicule parce quil eft Invalide. M. Duby, dit-il, autrefois Invalide, aujourd'hui Interprete, \&c. comme fi la qualité d'Invalide excluoit celle d'homme de Lettres. L'envie qu'il a de lui donner du ridicule l'empêche de s'apercevoir de celui qu'il fe donne à luimême. Qui a jamais dit, avant lui, aútrefois Invalide? N'eft-ce pas un caractère indélébile, fi j’ofe me fervir de ce terme? D'ailleurs, loin de rougir de ce titre, M. Duby lui dit par ma bouche qu'il s'en fait honneur, \& qu'il regarde comme infiniment glorieufes les bleffures quill a reçûes au fervice de la France à la bataille de Fontenoy. Il convient auffi volontiers des progrès quil lui refte à faire dans l'étude des Langues, ayant pour principe que les connoiffances que l'on peut avoir acquifes après bien des années d'un travail affidu, ne font rien en comparaifon de celles qui reftent à acquerir. M. B. con-

viendra-t-il de même des progrès qu'il. lui refte à faire dans l'étude du Droit Canon? Croira-t-on qu'une perfonne en place ait bien voulu fe deshonorer gratuitement en me donnant une traduction infidèle? Ce qu'il y a de fingulier dans cette fortie très-déplacée de M. B... c'eft que je n'ai jamais entendu la traduction de M. Duby autrement que la fienne \& celle de M. Schœpflin, parce que c'eft la même penfée rendue par des mots différens; \& pour faire voir la mauvaife chicane de notre Critique, il eft bon de les préfenter ici l'une \& l'autre. Il s'agit feulement des endroits qui peuvent jeter du jour fur la mobilité ou non mobilité des Caractères en queftion. Voici les termes de M. Duby, alors les pièces fe fépareront, que M. B... rend par ceux-ci, alors les pièces tomberont en féparation. C'eft bien le même fens, avec cette différence que l'expreffion de M. Duby eft naturelle, \& que l'autre ne l'eft pas. Voici un fecond exemple: M. Duby dit, ôte les pièces de la Preffe $\mathcal{E}$ fépare-les, M. B... prenez les pièces hors.

## Typographiques. 67

 ta Preffe $\mathcal{E}$ les décompofez. On voit ici le mot décompofer mis par affectation pour féparer, parce que c'eft par ce mot feul qu'il prétend prouver la mobilité des Caractères ; foible moyen, qu'il répète en latin \& en allemand, mais qui malheureufement va tourner contre lui, n'étant de fa patt qu'une bévûe qu'on ne lui paffera fans doute pas, attendu qu'un bon Logicien comme lui doit favoir raifonner.De feize témoins entendus dans ce procès, il n'y en a en effet que cinq ou fix qui parlent de l'Imprimerie: $M$. B... en compte davantage, parce quil attribue à l'Imprimerie les dépofitions des témoins qui parlent en général des grandes avances faites par André Dritzehen, lefquelles ne doivent pas être appliquées uniquement à cet Art, fuivant la dépofition de Jean Niger, l'un des témoins, qui dit qu'ayant demandé à André Dritzehen la raifon pour laquelle il faifoit des emprunts, celui-ci lui avoit répondu qu'il faifoit des miroirs. Il n'y a donc que cinq témoins qui parlent nommément de l'Imprimerie.

Monfieur Schœpflin, en citant ces témoignages, a mis en Caractères romains les mots qui ont rapport aux lettres mobiles. J'air rapporté également ces cinq témoignages, pour tirer de leur accord la vérité du fait en queftion. IH paroit que M. B... craint cet accord; car, quoique ces cinq témoignages foient très-courts, il fe contente d'en rapporter deux, qui me fuffiront aufi pour lui faire connoitre qu'il a eu tort de traiter une matière qu'il ne connoit pas: pour cela je me fervirai de fa traduction, afin qu'il n'ait pas lieu de récufer le traducteur. Il eft bon de fe reffouvenir qu'il s'agit de quatre planches qui font dans la Preffe.

Le premier témoignage cité ici par M. B. . . eft celui de Laurent Beldeck, domeftique de Guttemberg, à qui fon maitre dit d'aller à la Prefle, de louvrir par le moyen de deux vis qui y étoient, qu'alors les pièces tomberoient en Séparation; qu'il devoit prendre ces pièces $\mathcal{E}$ les mettre dans la Preffe ou deffus la Preffe, $\mathcal{E}$ qu'alors perfonne ne pourroit $y$ rien yoir ni deviner. Ce paffage eft rapporté

## Typographiteves.

69 par M. B... pour prouver la mobilité des lettres dé ces quatre planches. Je demande en grace que l'on fuive fon raifonnement. Or je demande à chaque Lecteur, dit-it, comment quatre planches mifes en preffe $\mathcal{E}$ ferrées par deux vis, peuvent tomber en Séparation, dèsqu'on relâche les vis ?. Rien cependant de fi naturel : defferrez les vis qui preffent \& affujétiffent quatre planches de bois غे côté les unes dés autres, les voilà féparées fur le chiamp, ou, fuìvant fa traduction, qui n'eft pas françoife, elles tomberont en féparation: Qui ne voit, continue-t-1l, qu'elles refteroient en place, à la différence prèsqu'elles ne feroient plus ferrées enfemble? Elles ferone donc defunies, felon vousmême, \& l'on pourra les mettre féparément où l'on voudra, ce qui fuffit. Je demande encore, dit toûjours M. B... comment, en mettant ces quatre planches: fur la Breffe; le Public quiles auroit vîes n'auroit pû̀ deviner ce que c'étoit. Il mè femble, ajoûte-t-il, qu'il ne falloit pas êtrémagicien pour deviner à quoi dèvoient fervir des planches fur lefquelles ily auroiteth E iij.

70 REMARQUES
un texte gravé à revers, EG qui fe troum uoient fur upe Preffe. Mais, M. B... tput cela ne vient point au fait, \& ne prouve point que ces quatre planches fuffent des lettres mobiles. Pour me fervir de vos termes, \& rétorquer votre argument contre vous-même, falloit-il être magicien pour deviner à quoi pouvoient fervir des lettres mobiles quife feroient trouvées deffus au dedans une Preffe ? Les gens fenfés \& non prévenus ne verront donc dans ces témoignages qu'un ordre donné à un domeftique d'aller ôter quatre planches de la preffe pour les cacher deffus ou deffous, \& non l'acte de décompofer, qui, dans la pratique de 1 'Art, s'entend de la diftribution des Ca ractères mobiles, fcience que ce valet ne doit pas être fuppofé avoir. C'eft ce mệme domeftique Laurent Beldeck qui quelques jours auparavant fut envoyé par Guttembergà la Preffe pour prendre les formes ou planches, qui furent $\int e$ eparées èn fa préfence, dit Antoine Heilman un des témoins, \& il les porta à fon mâitre, parce qu'ily en avoit quel-ques-unes à rectifier. Eh bien, M. B. ..

## TYPOGRAPAICUES. 71

penfež-vous que lon ait décompofé ces planches, c'eft-à-dire, qu'on lés ait défaites ou détruites, avant de les portet pour être raccommodées? Mais ceci n'elt rien en comparaifon de ce que nous. allons voir.

Mais pour achever de nous convaincre, dit M. B... au fujet des lettres mobiles dont il prétend que ces: quatre planches étoient compofées, il n'y a qu'd ajoûter al la dépofition. de B.eldeck celle d'un nominé Saispach; puis il ajolte que Guttemberg envoya: for domeftiqué à la Preffe potur la décompofer, pendant qu'un nommé Antoine Heilman étoit occupé à pretidre la même précaution. Celui-ci fe rendit pour cet effet chez un Tourneur, nommé Conrad Safpach, qui avoit fait la Preffe, E lui dit: Mon cher Conrad, comme. André Britzehen eft mort, E que vous. aver fait la Preffe E avez connoifance - de la chofe, allez-y donc; prenez les. pièces hors la prefe $\mathcal{E}$ les décompofer;. $\mathcal{E}$ alors perfonne ne faura ce que $c^{\prime} e f$. Comment M. B.... treuvera-t-il des. Caractères mobiles dans l'action d'un:

Eiv

72 Remareves
Tourneur que l'on va chercher pour démonter la prefle, parce que l'ayant faite il eft plus en état qu'un autre de la démonter? le voici. L'opération commandée par Heilman, dit-il, eft, comme le texte le prouve évidemment, une opération à faire Céparément à chacune des quatre parties qui étoient dans la preffe; prenez, y eft-il dit, les pièces hors la prefee É les décompafez. Vous n'êtes pas content, Monfieur, d'avoir déja fait décompofer ces quatre mêmes planches par un valet, vous faites encore venir un Tourneur pour cette opération, qui lui feroit auffi étrangère quau premier, pendant qu'on le va chercher au contraire pour démonter la preffe qu'il a faite. Voilà ce que le texte dit clairement, \& perfonne que vous ne verra quil foit queftion d'autre chofe, finon d'ôter les quatre planches de deffous la preffe, de les féparer les unes d'avec les autres, \& de démonter la preffe même, pour qu'on ne vaie pas ce que c'eft. M. B... comme l'on voit, prend tout-dे-fait le change; \& de ce que le mot allemand zerlege fe trouve em-

## TyPOGRAPH-z Ques. 7

ployé danś le récit de ce Tourneur, il en tire les plus grandes conféquences. Le mot allemand zerlegen, dit-il, que je rends par décompofer ou par desunir, ce qui, fuivant lui, eft la même chofe, a été trés-mal traduit par l'interprète employépar M. Fournier, lequels'eft fervi du mot françois féparer. Mais vous qui faites remarquer que je ne fais pas l'allemand, eft-ce que vous ne fauriez pas le françois? car defunirouféparerfont des mots fynonimes, qui expriment également l'action de démonter une preffe en defuniffant ou féparant les pièces qui la compofent : c'eft à cette action que le mot zerlegen doit être appliqué, puifquil ne fe trouve quà l'article de ce Tourneur qui n'étoit point fait pour diftribuer des lettres mobiles. Mais, dites-vous, ce terme a refté confacré dans les Imprimeries allemandes, où pour décompofer une forme on dit zerlegen ou ablegen. Je reponds à cela que fi on fe fert auff de ce dernier mot pour fignifier cette action, l'autre n'y eft donc pas confacré: il faut tâcher d'être d'accord avec vous-même.

Il n'y a que nos deux Auteurs qui puiffent avoir des idées fi fingulières fur le fait dont il s'agit ; car encore une fois, s'il eût été queftion de décompofer des Caractères mobiles, au lieu d'aller chercher louvrier qui avoit fait la preffe, on auroit été trouver celui qui les eût compofés; ou s'il fe fût agi de les. brouiller enfemble, comme le dit fort ingénieufement M. B.... page 42 , Antoine Heilman ne fe feroit pas donné la peine de fortir pour aller chercher Conrad, il auroit fait lui-même cette belle opération. Je fens que je pourrois. commettre de pareilles fautes fi j’écrivois jamais fur l'hiftoire \& la pratique de la Médecine, que je connois à peu près comme M. B... connoît celles de IImprimerie.

- Après les méprifes fenfibles dans lefquelles M. B... vient de tomber, il veut encore néanmoins donner fes décifions pour des oracles. Je foûtiens, ditil, É fans crainte d'ètre démenti, que cette fociété de Guttemberg a été contiinuée, ${ }^{\circ}{ }^{\circ}$. parce que les héritiers de Dritzehen prétendoient $y$ étre reçûs à la place.


## TyPOGRAPHTQUES. خs

 'de leur frère, que Guttemberg n'en a pas voulu. Il falloit dire que George Dritzehen feulement avoit demandé de prendre la place de fon frère André, ce qui lui fut refufé ; mais cette demande \& ce refus peuvent-ils jamais prouver la continuation de la fociété. $2^{\circ}$. Parce que Mentel EE Eggeftein, fucceffours de Guttemberg à Strasbourg, n'ont pas inventé leiur Art. Mentel \& Eggeftein ne paroiffant à Strasbourg en qualité d'Imprimeurs qu'en 1466 \& 1468 ;' $\&$ cela par des foufcriptions manufcrites vifiblement faufles, ils ne peuvent être regardés comme fucceffeurs immédiats de Guttemberg vingt-fept ou vingt-neuf ans après l'époque de l'invention de l'Imprimerie. $3^{\circ}$. Parce qu'il $y$ a des ouvrages fans date trìs-anciens, qui ne peuvent être fortis que de la prefle de Guttemberg $\mathcal{E}$ de fes affociés. Quels font ces ouvrages? on défie M. B... d'en citer un feul que l'on puiffe attribuer avec la plus légère apparence de certitude à la ville de Strafbourg. Il ajoute enfuite d'un air de fatisfaction : Par tout ce que je viens de76 -Remareots
dire, vous pouver juger maintenant; Monfieur, de la Solidité de la critiqué que M. Fournier a faite du livre de M: Schoopflin. Pour ajoûter quelque chofe a cette folidite e, je vais vous prouver que cette fociété de Guttemberg n'a eu ni confommation ni fuite à Strasbourg, \& cela par des raifons tout au: trement fondées que les vôtres.
$I^{\circ}$. Parce que, dans le commencement de 6440 , temps où André Dritzehen eft mort, l'Art de l'Imprimerie n'avoit produit aucune édition quelconque. Cet affocié n'avoit pas encore fourni tous fes fonds au temps de fon décès: fon inquiétude fur cette fociété; qui paroît avoir été la caufe de fa mort, lui a fait dire, fuivant la dépofition d'un témoin, que sil devoit mourir do la maladie qu'il avoit, il ferait bien fâché d'avoir fait une focièté, parce qu'il prévoyoit que fes frères auroient des différends avec Guttemberg; \& fuivant d'autres, il difoit , fí notre entreprife réuffit, je deviendrai richo É je ferai dédommagé de toutes mes peines EO inquiétudes. L'Ars n'étoit donc pas confommé.

## Typographiedes. $\quad 77$

$2^{\circ}$. Guttemberg, en refufant de rendre à George Dritzehen les fonds mis dans cette lociété par André fon frère, lui dit pour raifon entre autres, qu'ure partie de ces fonds lui a voit étédonnée pour apprendre le fecret de ce nouvel Art, ce qui eft confirmé par des témoins qui difent qu'André avoit envoyé des préfens à Guttemberg pour qu'il ne lui cachât rien des fecrets ou pratiques de cet Art. Cet art ne faifoit donc que de commencer, puifque peu avant la mort de cet affocié il étoit queftion feulement d'être inftruit du fecret : cet art n'avoit donc rien produit, puifque cet affocié n'avoit encore pû retirer aucun dédommagement, \& qu'il doutoit même de la réuflite de l'entreprife.
$3^{\circ}$. Si cet Art eût été confommé à Strasbourg par la réuffite d'un livre entier, \& que la fociété eût été continuée, on trouveroit parmi les premiers Imprimeurs des Rif, des Heilman, même des Dritzehen, ce que l'on ne voit nulle part ; au contraire on trouve, peu après cette première fociété, Guttemberg établi à Mayence, ayant

78 Remaxeves
fait une autre fociété avec Fauft pour Yétabliffement d'une Imprimerie, où il ne s'agiffoit encore que des premiers $\&$ informes élémens de l'Art en planches fixes, avec lefquelles ils font d'abord un Donat, fuivant le fentiment de quelques Auteurs, un Catholicon, fuivant le récit détaillé de Trithème, \&\& cela entre 1440 \& 1450 ; ce qui s'exécute fous le fceau du fecret, afin de pouvoir faire paffer leurs livres pour manufcrits; précaution inutile, \& même ridicule, s'il y eût eu à Strasbourg une Imprimerie montée \& entretenue depuis 1438 ; car elle auroit eu le temps de produire plufieurs volumes, qui auroient éventé le fecret de cette nouvelle fociété.
$4^{\circ}$. Mentel \& Eggeftein, qui font les premiers Imprimeurs connus a Strasbourg, ne paroiffant qu'une trentaine d'années après ce premier établiffement, perfonne ne pourra fe perfuader quils aient fuccédé immédiatement à Guttemberg.
$5^{\circ}$. Les anciennes éditions en lettres de bois mobiles que l'on connoit, font prefque toutes différentes du côté de la

$$
\text { TYPQGRAPHYQUES. } 79
$$

groffeur des Caractères, qui varient par différentes nuances, quoique de même figure, ce qu'on ne peut attribuer qu'aux Graveurs en bois qui fe font répandus en différens endroits depuis l'invention des Caractères de fonte jufqu'à leur publicité. Si au contraire on s'en étoit fervi vingt-cinq ans de fuite à Strasbourg, cette ville auroit produit plufieurs éditions entièrement femblables par les Ca ractères, ce qui n'eft point.
$6^{\circ}$. Enfin la première Imprimerie de Strasbourg n'a eu aucun établiffement fixe, parce qu'on ne trouve point parmi les dépofitions des témoins, quil foit fait aucune mention d'ouvriers Imprir meurs qui mettent cette Imprimerie en action; au contraire, André Dritzehen eft-il mort, Guttemberg envoie dire par fon domeftique à un frère du défunt: Feu votre frère a quatre pièces placées dans une prefle; ôtez-les, de peur qu'on ne voif ce que c'eft. S'agit-il de démonter la preffe, on va chercher le Tourneur quil'a faite : on ne voit point d'ordre donné à aucun ouvrier employé dans cette Imprimerie, ni rien qui ait le moindre trait à cela.

Il eft donc naturel de conclure, cont tre le fentiment de M M. Schœpflin \& B... que cette Imprimerie de Strasbourg, qui ne paroît avoir confifté qu'en quatre planches de bois fixe, ne faifoit que de s'établir dans cette ville en 1440 ; que Guttemberg s'eft retiré peu après à Mayence, où il fit l'établiffement réel d'une Imprimerie avec Jean Fauft feul; établiffement qui ne confiftoit qu'en des planches fixes de bois, avec lefquelles îls imprimèrent un Catholicon, après quoi ils firent ufage des Caractères de bois mobiles, qui furent employés pour la première fois vers 1450 , al limpreffion d'une Bible latine en deux volumes enfin que les prétendues lettres fculptées en bronze ne font qu'une idée mal conçue $\&$ dépourvûe de preuves $\&$ de vraifemblance, indépendamment des autres preuves que $j$ 'en ai données dans mon traité de l'Origine de l'ImprimeRIE, pages 66 EJfuivantes.
M. B... toûjours victorieux, finit commeil a commencé, par s'approprier le fuffrage des Savans, qui n'en ont point donné, $\&$ par conféquent quil

## TYPOGRAPHIQUES. 81

n'a pu recueillir. Tous les gens de lettres, dit-il, concluront que M. Fournier feroit mieux d'exercer fon art, que de critiquer les Savans ; qu'enfin M. Schoopflin doit écrire des livres, \& que M. Fournier doit fondre des Caraitères pour les imprimer. Oui, tant que M. Schœppflin fera des ouvrages comme fon Hiftoire d'Alface, qui lui a mérité une jufte réputation; mais quand il voudra compofer des livres fur l'Imprimerie, partie qui lui eft étrangère, peut-être ne lui feroit-il pas avantageux que je fiffe fondre des Ca ractères pour les imprimer, parce qu'ils ne feroient que perpétuer fes erreurs fur ce fait, \& diminuer l'éclat de fa gloire. Pour vous, Monfieur, permettez-moi de vous rétorquer l'argument, n'auriezvous pas mieux fait de vous appliquer aux matières de controverfe \& à former votre logique, que de combattre dans une arène inconnue \& trop gliffante pour vous, \& où les faux pas $\&$ les chûtes que l'on vous voit faire, caufent de la peine aux fpectateurs.

Si lon concluoit de ceque je viens de dire, que je fais, de l'ouvrage que je cri-

## 82

 Remareves tique; le même cas que de ceux que nous a donnés M. Schœpflin fur l'Imprimerie, ce feroit faire autant d'injuftice à ce Savant que de tort à mes fentimens. M. Schœpflin a approfondi la matière autant qu'il étoit en lui ; il a fait des recherches utiles, qui rendront tô̂jours fes ouvrages intéreffans par les faits hiftoriques qui y font traités. Ce qui leura fait tort \& les rend dangereux pour linr telligence de l'hiftoire typographique, ce font fes applications ou conclufions fur des parties qu'il ne connoît pas, en quoi il s'eft trompé fenfiblement pour quiconque réunit l’hiftoire \& la pratique de cet art ; avantage qui n'eft pas commun, parce que l'Imprimerie étant compofée de trois parties effentiellement différentes, la Gravûre des poinçons \& juftification des matrices, la fonte des Ca-- tactères \& l'Impreffion, parties exercées par trois genres d'Artiftes, tous membres de la Typographieà la vérité, mais occupés chacun de travaux différens, cette fcience complette de l'Art a été rarement réunie par une même perfonne, \& n'a pas été affez connue des Sayans,
## Typographicues.

. 83 ree qui leur a fait faire beaucoup de fautes. Si j’ai porté des regards différens fur les parties hiftoriques de l'Imprimerie, c'eft que m'étant appliqué par gout à l'hiftoire de cet Art, j'en ai étudié \& fuivi les progrès par état, $\&$ ne m'étant occupé que de cet objet, j’ai été moins fujet à être diftrait par d'autres connoiffances. C'eft auffi ce qui m'a fait fentir plus vivement que qui que ce foit, combien la partie hiftorique de l'Imprimerie a encore befoin d'être éclaircie. Auffi recewrai-je toûjours avec beaucoup de reconnoiffance toutes les critiques écląrées \& raifonnables que l'on voudra bien faire des Ouvrages que j'ai compofés $\&$ de ceux que je me propofe encore de publier fur cet Art.

Si M. Schœepflin n'a pu pénétrer dans les myftères des diverfes parties de la typographie, s'il s'eft trompé fur différens points, comme je l'ai fait voir, c'eft un tribut que la nature eft obligée de payer aux bornes des connoiffances humaines, qui ne permettent pas qu'un Savant le foit également en tout. Cet Auteur eft affez dédommagé par d’aù-
$84-\operatorname{RemarQues}$
tres parties ; fes recherches hifforiques fur l'Imprimerie, aux défauts près que j’y ai remarqués, lui feront mểme toûjours honnẹur , étant utiles \& intéreffantes.

Il s'en faut bien qu'il en foit de même de la Lettre que vient de nous donner M. B... c'eft peut-être le feul ouvrage fur cet art qui foit entièrement mauvais. Dénué de connoiffances dans l'hiftoire \& la pratique de l'Imprimerie, cet auteur ne fournit pas une penfée, pas une anecdote, pas un feul trait, qui puiffe être de la moindre utilité. Le vuide de fes connoiffances s'aperçoit dès le commencement de fa lettre; on y voit quil a voulu cacher fon peu de capacité fous le manteau de fa logique ; étoffe mince \& légère, qui laifle entrevoir tout le fond de l'ignorance.

$$
A P P R O B A T I O N .
$$

J'ai la par l'ordre de Monfeigneur le Chancelier , un Manufcrit qui a pour titre : Remarques fur un ouvrage intitulé, Lettres fur l'Origine de l'Imprimerie; \& il m'a paru que l'impreffion en porvoit être permife. Donné à Paris, le 9 Septembre 1761.

Philipfede pretot.

> Le Privilage eft à la fin de la Difertation fur l'Origine \&- les Progres de l'Art de graver en bois.


[^0]:    - Florent le Comte, Cabinet des fingularités d'Architectarre, Peinture, \&ec. Tom. I. pag. 187. M. Chrift, Dietionnaire dés Monogrammes, pag. 3410.

[^1]:    * Il y a une faute d'impreffion dans ma differtation fur l'Origine de l'Imprimerie á cet article, où l'on a mis dix pour fix. J'ai fait faire exprès pour cette feule faute d'impreffion, un errata, que j'ai mis à la fin de mes Obfervations: malgré cette attention marquée, M. B. ne laiffe pas de la relever dans fa Lettre, \& de la mettre fur mon compte.

